

Bilan d'activité de Manivelles Occitanes Année 2013



En 2013, nous avons eu la joie de voir arriver deux nouveaux couples adhérents : Catherine et Jean-Pierre CAROFF et Françoise et Francis VIALADE.

Nous avons eu la douleur d'apprendre le décès accidentel de Frédéric KELLER.

Nous avons eu trois occasions de nous retrouver presque tous ensemble en association : l'assemblée générale, l'intervention place du CAPITOLE et l'animation à BRESSOLS.

A d'autres moments, nous nous sommes retrouvés en plus petits groupes : journées de chant, animations particulières.

Enfin, ce bilan d'activité ne parlera pas des nombreuses entraides entre membres de groupes : échanges de compétence, prêts d'outils, entraides techniques, ... et plus généralement les rapports amicaux qui nous lient dépassant notre passion pour l'orgue de barbarie.

Une association telle que Manivelles Occitanes, repose essentiellement sur l'esprit de groupe qui privilégie les rapports entre ses membres ... Nous souhaitons que l'association continue d'évoluer dans le même état d'esprit.

Bilan des activités 2013

7 Avril : CAPITOLE : Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, Philippe et Inesse JOSSINET ; Gérard MISRAI, Denis et Edwige GALAUP, Bernard et Marie-Thérèse PUGINIER, Gérard COLEONI ; Robert COLOMINA ; Jean-Louis IBRES. Présence des Bidochons Manivelles, Manivelles Cathares et Orgue à Gégé.

13-14 avril : SARLAT : Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, Denis et Edwige GALAUP Philippe et Inès JOSSINET ; Bernard et Marie-Thérèse PUGINIER

25 mai : NAILLOUX - les talents du Lauragais Michel MARQUIE et Suzon MOREL avec la participation de Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, André et Monique BAYLE, Denis et Edwige GALAUP,

25 mai ; LHERM - centenaire de François DEJEAN : Bernard et Marie Claude TAILLEFER,

23 mai : MURET - Hôpital : Bernard et Marie-Thérèse PUGINIER

21 juin AM : Marché de NAILLOUX Michel MARQUIE et François HAU

06 juillet : BRESSOLS : Jean Louis Ibres, Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, André BAYLE, Denis et Edwige GALAUP ; Gérard MISRAI et Françoise. Présence de l'Orgue à Gégé et des Manivelles Cathares

5 août : Animation du marché à ST NICOLAS DE LA GRAVE : Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER

14 et 15 septembre : ALLEVARD Bernard et Marie Claude TAILLEFER, André et Monique BAYLE, Bernard et Marie-Thérèse PUGINIER, Françoise et Francis VIALADE, Robert et Josette RICHE

14 et 15 septembre : festival de LISLE-SUR-TARN - présentation de l'exposition de Manivelles Occitanes : Claudine FASQUEL et François HAU, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, Philippe JOSSINET

14 septembre : Journée du patrimoine Participation à la « cousinade » d'orgues des Minimes organisée par Jean-Pierre et Catherine CAROFF avec la participation de Denis et Edwige GALAUP

6 octobre : WE chant : Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, Philippe JOSSINET ; Jean-Pierre et Catherine CAROFF ; Robert et Marie-Lou GOUX

3 Décembre : Animation dans les écoles de LHERM : Bernard et Marie Claude TAILLEFER, André BAYLE

8 décembre : Marché de Noël à SAINTE FOY DE PEYROLIERES : Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, Bernard et Marie-Thérèse PUGINIER

8 décembre : Marché de Noël à LAURABUC : présentation de l'exposition des manivelles occitanes: Monique et André BAYLE, Francis et Françoise VIALADE, Denis et Edwige GALAUP

13 décembre : Arbre de Noël de LHERM : Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Bernard et Marie Thérèse PUGINIER

23 décembre : ST NICOLAS DE LA GRAVE : Claudine FASQUEL et François HAU, Michel MARQUIE,

1. Participation à des animations :

La participation collective à des animations est une des activités importantes de notre association. Elle nous permet de :

- * apporter de la joie et de la bonne humeur auprès des personnes qui nous sollicitent
- * faire connaître l'orgue de barbarie et son histoire, expliquer son fonctionnement
- * mais ces manifestations sont aussi l'occasion de nous rencontrer et de faire vivre l'association.

Nous avons pu animer plusieurs manifestations qui sont rappelées ci-dessous.

En général, les organisateurs des manifestations désirent une animation avec un seul orgue. Il est rare de trouver des manifestations où on nous demande d'intervenir en groupe (comme à Bressols). La force de l'association est cependant d'assurer aux organisateurs que parmi tous les membres nous trouvons toujours quelqu'un pour assurer l'animation. Nous proposons aussi systématiquement de faire l'animation avec deux orgues, ce qui permet une animation plus riche : pendant que l'un tourne, un autre peut expliquer le fonctionnement de l'orgue, ou préparer le carton suivant. Le fait de pouvoir chanter à plusieurs est aussi un plus pour l'animation)

Nous avons peu d'intervention, une petite dizaine tous les ans dont la moitié de payante, mais il faut préciser également que, conformément aux orientations décidées à notre dernière assemblée générale, nous ne sommes pas dans une démarche de prospection. (Point à discuter lors de l'AG).

Animations en 2013

7 Avril : CAPITOLE : animation à l'initiative de Manivelles Occitanes, organisée grâce à la persévérance de Claudine FASQUEL

23 mai : MURET : Hôpital

21 juin AM : Marché de NAILLOUX

06 juillet : BRESSOLS:

5 août Animation du marché à ST NICOLAS DE LA GRAVE

8 décembre Marché de Noël à SAINTE FOY DE PEYROLIERES

8 décembre Marché de Noël à LAURABUC

23 décembre : Marché de ST NICOLAS DE LA GRAVE

2. Festivals et rassemblements :

Festivals:

Les festivals sont l'occasion de rencontrer d'autres tourneurs au-delà des frontières de notre association. L'inscription collective en tant qu'association n'est pas acceptée par les festivals. Aussi chacun s'est inscrit individuellement. Une fois sur place, nous pouvons montrer que nous sommes en association en intervenant ensemble au spectacle du samedi soir ou en nous regroupant autour d'une exposition.

En 2013, l e seul festival dans la région a été celui de LISLE-SUR-TARN, les 14 et 15 septembre. C'était le dernier festival. La mairie actuelle serait prête à continuer le festival

En 2014, en Midi Pyrénées, le festival de VARILHES est annoncé les 20 et 21 septembre. Nous attendons des nouvelles des festivals de BON ENCONTRE et de MONTESQUIEU-LAURAGAIS.

Rassemblements organisés par les tourneurs

SARLAT : A l'initiative de l'association Retour de Manivelles. C'est l'assemblée générale de l'association et c'est l'occasion d'une rencontre conviviale entre les membres et d'une animation dans les rues de SARLAT.

Cette année le rassemblement à SARLAT aura lieu le WE du 6 avril

L'association **Retour de Manivelles** est étroitement liée à Manivelles Occitanes. Par entente entre les deux associations, les adhérents de « Manivelles Occitanes » peuvent participer aux manifestations organisées par « Retour de Manivelles » comme le rassemblement de Sarlat ou les sessions de formation propres à Retour de Manivelles (sessions organisées et coordonnées par Claudine FASQUEL.)

ALLEVARD : 14-15 septembre 2013 : rassemblement des constructeurs d'orgue ou Bricoleurs d'Orgue de Barbarie (« BOB »). Ce rassemblement est libre. La plupart des participants ont fait le stage de construction d'orgue chez Michel FISCHER et à ce titre font partie de l'association JTM, mais le rassemblement n'est pas organisé par, ni pour les JTM's. Il convient de s'inscrire auprès du comité d'organisation.

L'an prochain, le 6^e rassemblement des constructeurs amateurs d'orgue de barbarie aura lieu à MURET en Haute-Garonne les 13 et 14 septembre.

L'association des orgues des MINIMES : 14 septembre 2013

A l'occasion des journées du patrimoine, l'association des orgues des MINIMES a proposé de faire connaître différents orgues dont l'orgue de barbarie.

Aux commandes de l'orgue de Barbarie, Denis GALAUP a fait se délier les langues pour chanter à tue-tête des chants populaires et entraînants. Le « gamin d'Paris », « Voulez-vous danser grand-mère » ont fait briller les yeux de toutes les générations. (Voir compte rendu de la soirée en pièce jointe)

Certains membres de Manivelles Occitanes sont aussi à titre individuel adhérents d'autres associations du domaine de l'orgue de barbarie « Ritournelles et Manivelles » et l'AAIMM.

Il faut enfin noter les relations privilégiées avec les associations ariègeoises « Manivelles Cathares » et « Bidochons Manivelles » ; et l'association lotoise « Orgue à Gégé »,

3. La participation à la vie de LHERM et de sa région :

L'association participe également aux animations spécifiques de LHERM et de sa région : LHERM étant le siège de l'association, il est normal d'avoir une présence particulière sur le site :

25 mai : centenaire de François DEJEAN

3 Décembre : Animation dans les écoles

13 décembre : Arbre de Noël

4. Matériel d'Animation pédagogique

Référent : François HAU

L'association dispose de

- Une exposition sur le fonctionnement et l'histoire de l'orgue (les panneaux ont été numérotés suite à la demande de la dernière AG)
- Une maquette pédagogique mise à disposition par Bernard TAILLEFER (Mini orgue avec 1 flûte et 1 soupape) Un orgue pédagogique à 5 flûtes modèle PENARD est en cours de construction
- Quelques pièces détachées : flûtes, anches...
- Plusieurs vidéos : l'un fait par GPTO sur l'assemblage d'un orgue, l'autre fait par Bernard CAUDROY sur la réalisation d'un arrangement, une interview de CHARIAL...
- Un petit fascicule reprenant l'essentiel de l'exposition

Dans l'immédiat cependant, le matériel semble suffire pour enrichir les animations musicales demandées.

Ce matériel a été utilisé lors du festival de LISLE-SUR-TARN et celui de GUILHERAND-GRANGE avec la présentation d'une perforatrice en fonctionnement et cela a été très apprécié du public. Il a aussi été utilisé par André BAYLE pour une manifestation privée.

Par ailleurs, Bernard CAUDROY de Retour de Manivelles, ancien instituteur, se propose de venir animer une classe avec les membres de Manivelles Occitanes intéressés, pour apprendre différents outils pédagogiques. Nous rencontrons des difficultés pour trouver un instituteur acceptant de prêter sa classe pour une demi-journée.

5. Aide à la construction d'orgue

Référent : Bernard TAILLEFER

- les conseils individualisés aux constructeurs amateurs
- l'usinage de pièces nécessitant un outillage particulier (flûte de pan...)
- on pourrait également envisager des achats groupés de pièces (cuir, ressorts...)

Bernard a réalisé un cahier de construction avec l'aide de Robert GOUX pour les plans, disponible chez Bernard TAILLEFER.

Bernard TAILLEFER a également un mini-Pénard en cours de construction. (Les plans du mini-Pénard sont disponibles auprès de Jipé). Robert GOUX a dessiné les plans d'un mini-Pénard à deux registres qui seront mis à la disposition de tous après la construction effective en cours de l'orgue.

6. Aide à la modification d'orgue

Référent : Michel MARQUIE

- conseils individualisés aux constructeurs amateurs pour modifier leur orgue
- adresse de fournisseurs pour les pièces nécessaires

7. Aide à la conception d'arrangements

Référent : François HAU

- aide à la recherche de fichier midi ou de partition
- explication pour l'utilisation d'outils (CUBASIS, HARMONY, ...)
- aide individualisée à l'arrangement (notions de solfège, notions d'harmonie, spécificité d'arrangements pour orgue)
- échange d'arrangements entre les membres.

8. Aide à la réalisation de carton:

Bernard TAILLEFER a réalisé une machine à perforer que François HAU met en œuvre pour réaliser quelques cartons.

Cette perforatrice permet

- de réaliser à la demande des cartons sur des airs qui ne se trouvent pas chez nos arrangeurs (exemple : les airs de musique traditionnelle)
- éventuellement de reprendre des arrangements existants (avec l'aide de Michel MARQUIE) et de les adapter pour qu'ils soient plus faciles à chanter. Attention toutefois aux problèmes de droits d'auteur.
- de fournir un outil pédagogique complémentaire, permettant de montrer à ceux qui s'y intéressent l'ensemble de la chaîne de production de musique mécanique de la construction de l'orgue à la réalisation des cartons.

L'association est en mesure de perforer les arrangements faits sur fichiers midi.

Le prix de la découpe du carton a fortement augmenté chez notre fournisseur Micel. La cartonnerie Jean fournit un carton moins cher mais d'une qualité nettement inférieure. Pour les membres de l'association, les cartons sont perforés au prix coûtant, c'est-à-dire environ 8 euros le carton. Pour les non membres, ils sont facturés 2,5 euros le mètre, c'est-à-dire environ 30 euros le carton, la moitié du prix d'un noteur professionnel. Il est également admis que ces ventes externes doivent rester exceptionnelles (par exemple des airs n'existant pas dans le répertoire des noteurs, comme des airs occitans régionaux).

9. La communication:

L'association dispose d'une carte de visite et d'un logo. Le modèle de carte de visite peut être personnalisé par chaque adhérent. Aujourd'hui, la présence dans les manifestations assure notre publicité.

Un Pin's permet d'identifier les membres de l'association.

Un flyer (plaquette de présentation de l'association) a été mis au point par Marie-Claude TAILLEFER et peut être distribué lors de nos manifestations. La première page peut également servir de base à une affiche. Ce flyer sera présenté aux membres présents à l'assemblée générale pour avis.

Nous avons également un site internet. Ce site était jusqu'à présent sur les pages perso du compte orange de François HAU qui était donc seul à pouvoir y intervenir. Il est désormais sur un site d'hébergement indépendant. La question à présent est de faire vivre ce site.

Bernard TAILLEFER et Bernard PUGINIER sont les correspondants des radios locales pour les interventions.

10. Chant en commun :

Lors de l'assemblée Générale 2012 il avait été décidé d'avoir des moments d'entraînement de chant en groupe pour se constituer un répertoire commun.

Claudine FASQUEL a coordonné un échange de la liste du répertoire de chacun

Claudine FASQUEL a organisé une journée chant avec la participation d'un professeur de chant qui nous a appris à chanter à plusieurs voix

11. Rapport Financier :

Robert GOUX présentera la synthèse des comptes. (Bilan, compte d'exploitation, bilan des opérations significatives)

Patrimoine matériel hors bilan

Outre la trésorerie sur le livret A et le CCP, le patrimoine de l'association comprend les panneaux de l'exposition.

12. Points à soumettre au vote :

Adoption du rapport moral et du rapport financier

Cotisation

Pour 2013, la cotisation était fixée à 25 euros.

L'assemblée générale devra décider le montant pour 2014.

Rémunération des manifestations (Rappel):

La première assemblée générale de l'association avait distingué plusieurs types de manifestations :

* **Les interventions « institutionnelles »** (par exemple la participation à la journée des associations de LHERM) : elles ne donnent pas lieu à demande de contribution et les frais éventuels sont pris en charge par l'association.

* **les animations organisées par « une œuvre caritative »**. Nous pouvons être sollicités pour animer une journée à vocation caritative. Il s'agira d'un engagement individuel à décider au coup par coup, le membre de l'association sollicité pouvant contacter d'autres membres pour l'accompagner. L'association ne figure pas en tant que telle au moment de la manifestation, ne demande pas de paiement ni ne prend en charge le déplacement.

* **les interventions individuelles** : chacun reste libre d'intervenir dans une maison de retraite, sur un marché, dans un restaurant à côté de chez lui, etc.... Ces animations ne sont pas organisées par l'association, les indemnités éventuelles versées ou les frais engagés sont personnels. A l'occasion de ces animations, le tourneur peut signaler qu'il appartient à l'association, sans que celle-ci soit engagée dans la manifestation elle-même.

* **Les réponses à des sollicitations pour animations** organisées par un comité des fêtes ou à l'occasion d'une manifestation à caractère commercial (marché de Noël, brocante,...): Il convient de ne pas faire une concurrence déloyale aux professionnels par une gratuité. De plus les organisateurs de ce type de manifestation s'attendent à payer : c'est pour eux un gage de sérieux de notre part. La contrepartie est bien sûr de notre part un respect de nos engagements : pas de désistement, respect des horaires de la manifestation, qualité de l'intervention.

Le tarif de base de la prestation a été fixé à 200 euros pour l'intervention quelque soit sa durée (de 2 heures à la journée) avec prise en charge du repas de midi pour les intervenants et éventuellement prise en charge des frais de déplacement selon la distance. Ce tarif peut toutefois être modulé en fonction de la réalité de la prestation (par exemple si un seul intervenant est libre pour deux heures ou à l'inverse si on nous demande une prestation d'une semaine complète)...

L'assemblée générale devra se prononcer sur le maintien de ces principes

Frais de déplacements : Le principe de remboursement des frais de déplacement adopté en 2013 est le suivant. : Remboursement à 24 ct d'euro le km dès le premier km aux personnes qui en font la demande à condition que le déplacement fasse plus de 50 km. Le kilométrage est celui domicile-lieu d'intervention calculé par Viamichelin.

Le chiffre de 24 centimes avait été basé sur une étude de l'ADEM. Depuis il faut noter que les prix de l'essence ont augmenté.

L'assemblée générale aura à se prononcer sur le barème 2014. Une proposition serait de passer le remboursement à 30ct le km à partir du premier kilomètre.

13. Plan d'action 2014 :

Il est demandé à chacun de réfléchir à ce qui serait souhaitable pour 2014.

14. Rappel de déontologie

Notre association doit respecter certaines règles

- le respect des lois et réglementations (déclaration SACEM, ...)
- le respect des auteurs compositeurs arrangeurs (noms sur les cartons...)
- le respect du public (prestation musicale et présentation de qualité)
- le respect des professionnels (faire payer les prestations au juste prix)
- le respect des organisateurs : tout adhérent de l'association doit donner une réponse rapide négative ou positive à la question posée (exemple participeriez-vous ou non à une manifestation et si possible tenir son engagement) afin de pouvoir assurer une bonne organisation

15. Composition du conseil d'administration :

Le conseil d'administration est composé actuellement de 6 membres :

Président :	François HAU
Secrétaire :	Bernard TAILLEFER
Sec. Adjoint :	Gérard MISRAI
Trésorier :	Robert GOUX
Organisation-Coordination :	Claudine FASQUEL
Information-Site Internet :	Marie-Claude TAILLEFER

Selon les statuts « L'association est administrée par un Conseil d'administration élu annuellement par l'Assemblée Générale à la majorité simple des voix. Il comprend au minimum un Président, un secrétaire, un trésorier, mais peut comprendre d'autres membres selon les besoins définis en assemblée générale.

Parmi ses membres, le conseil d'administration choisit le président, le secrétaire et le trésorier. »

L'assemblée générale devra donc élire un nouveau conseil d'administration. De nouvelles personnes peuvent y entrer.